



CLASSIQUES
GARNIER

« Résumés », in ORAZI (Françoise) (dir.), *La Tolérance politique. Nouvelles perspectives sur les influences anglo-saxonnes*, p. 185-187

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-11113-9.p.0185](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-11113-9.p.0185)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

RÉSUMÉS

Cyril SELZNER, « Les voies paradoxales de la tolérance. Le souci de la pureté dans la tradition séparatiste anglaise »

Le grand récit traditionnel (libéral) du démantèlement de la société persécutrice européenne semble lier commodément l'avènement de la tolérance politique ou civile (*toleration* en anglais) et celui du progrès de la tolérance comme vertu morale personnelle. L'histoire tortueuse de la tolérance dans le monde anglo-saxon montre au moins partiellement le contraire. L'inclusion civile ne serait alors que la conclusion logique de l'exclusivité ecclésiale.

Pascal TARANTO, « Locke ou Bayle ? La Tolérance entre morale et politique »

Si Locke et Bayle sont considérés comme les inventeurs de la Tolérance moderne, la tolérance de Bayle semble plus « moderne » que celle de Locke, avec ses limites obsolètes. Pourtant la version lockienne, spécifiquement politique, est en fait une théorie radicale de la laïcité. Bayle, qui refuse la théorie du contrat social et le droit à la rébellion par lui impliqué, paraît condamner la tolérance à n'être que l'expression d'un pessimisme anthropologique qui fragilise la positivité de la notion.

Agnès DELAHAYE, « Tolérance et pluralisme aux États-Unis. Le puritanisme américain à l'aune de la colonisation »

Cet article propose une lecture contextuelle des sources de la Nouvelle-Angleterre du XVII^e siècle, qui montre que l'intolérance religieuse répondait à des impératifs de gouvernance et de promotion propres aux conditions institutionnelles et sociales d'une colonie de peuplement. L'élite gouvernante a joué des dynamiques d'inclusion et d'exclusion au cœur des pratiques congrégationalistes pour créer le consensus autour de valeurs propres aux conditions de la colonisation.

Maud MICHAUD, « De la tolérance à la reconnaissance du pluralisme confessionnel au Royaume-Uni. Le déplacement des frontières du politique et du religieux entre 1828 et 1920. »

Entre 1828 et 1920, la société britannique est traversée par des débats nés de la rencontre entre les églises anglicane et dissidentes d'un côté, et le libéralisme et la démocratie. Cet article souhaite revenir sur la graduelle reconnaissance d'une égalité civique pour les minorités non-conformistes, catholiques et juives du pays. Comment rendre compatible, dans le pays qui se vante d'être celui de la tolérance, « l'existence d'une église établie avec le principe d'égalité devant la loi ? ».

Françoise ORAZI, « Liberté et tolérance. J.S. Mill et I. Berlin »

La tolérance a connu des évolutions substantielles sous la plume de deux penseurs libéraux capitaux. La tolérance religieuse est l'ancêtre historique et conceptuel de la notion de liberté individuelle qui fonde le libéralisme. John Stuart Mill et Isaiah Berlin proposent deux conceptions de cette dernière qui n'entretiennent pas le même rapport avec la tolérance. Pour Mill, en effet, la liberté individuelle s'établit en lien avec la tolérance tandis que Berlin opère une césure plus radicale.

Catherine AUDARD, « Tolérance et raison publique. Le libéralisme politique de John Rawls »

La tolérance est un idéal politique central pour le libéralisme dont le principe fondateur est la souveraineté de l'individu, son droit à choisir ses conceptions de la vie et l'interdiction faite à toute autorité d'interférer avec ses choix si ceux-ci ne nuisent pas à autrui. Une telle position semble justifier l'accusation de permissivité ou de tolérance illimitée qui a été souvent adressée aux libéraux : John Rawls remédie à ce relativisme en proposant un « consensus par recoupement ».

Jeffrey WEEKS, « Sexualité et tolérance »

La notion de tolérance appliquée à la sexualité relève plus de la peur que d'une réelle acceptation, du consentement plus que de l'adhésion. Cet article analyse les risques et les potentialités que comporte la notion, en examinant

les moments clés de son évolution. Il considère le rôle qu'elle a joué depuis le XIX^e siècle dans l'émergence d'attitudes plus libérales, ce afin de mettre au jour les liens entre les théories soutenant la liberté individuelle, la sexologie et les premières réformes.

Sabine CHOQUET, « Les limites de la tolérance et le contexte politique de son exercice. Le cas de la France et du Canada »

On ne peut déterminer unilatéralement une norme de la tolérance sans prendre en considération la pluralité des contextes. La comparaison de la gestion des différences au Canada et en France révèle deux interprétations irréconciliables de la tolérance. En France la tolérance repose sur la séparation de l'Église et de l'État. Le Canada reconnaît que l'application d'une loi universelle peut se révéler discriminante dans ses effets pour certains citoyens en raison de leurs particularités.